



À
l'avant-plan
depuis
50 ans

RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 37 no 17 — 26 juin 2017

RÉVISION À LA BAISSÉ DU TEMPS ALLOUÉ POUR L'ENTRETIEN DES VÉHICULES

Consoeurs, Confrères,

Depuis que l'employeur a procédé à la réduction abusive du temps accordé pour effectuer l'entretien des véhicules, plusieurs mécaniciens de véhicules et d'équipements n'arrivent plus à effectuer leurs travaux dans les règles de l'art et de façon sécuritaire. Une pression grandissante est mise sur eux afin qu'ils rencontrent les «objectifs de performance» et cela, semble-t-il, à n'importe quel prix.

**CETTE SITUATION NE SAURAIT
ÊTRE TOLÉRÉE PLUS LONGTEMPS**

**NE LAISSEZ PAS CES « OBJECTIFS »
CONTRE-PRODUCTIFS METTRE VOTRE
SÉCURITÉ OU LA QUALITÉ DE
VOTRE TRAVAIL À RISQUE. DÉCLAREZ À
VOTRE SYNDICAT ET À VOTRE CHEF
ATELIER TOUTE SITUATION OÙ LA DURÉE
IMPOSÉE EST TROP COURTE
POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DANS
LES RÈGLES DE L'ART.**

Démontrer qu'un objectif théorique est irréalisable en pratique, est le meilleur moyen pour **rétablir les faits** et rappeler à vos gestionnaires leurs engagements à prendre les mesures nécessaires pour arriver au respect des temps standards (bulletin hebdomadaire du 4 juillet 2016).

Les mécaniciens de véhicules du 1500 exercent **fièrement** leur métier avec **professionnalisme!** De plus, ils **ont toute la confiance** de leurs consoeurs et confrères utilisateurs. **IL EST TEMPS DE LES LAISSER FAIRE LEUR TRAVAIL!**

Solidairement,

Continuons
ENSEMBLE

*la forme masculine utilisée dans ce Réseau désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Richard Perreault,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général